

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 15 MARS 2024

SAINT QUIRIN DE SAINT HILAIRE

à Ville en Vermois à 20H30

14 Présents : J.ADAM / D.AYRAL / E.AYRAL / J.M.BLANCK / C.COLNOT / V.DESCLE / N.GUESNEY / J.F.GUILLAUME / V.GUILLAUME / S.LIEGEY / A.NGUN / B.PELLEGGRI / J.F.PELLEGGRI / G.ROYER

1 Pouvoir : D.BOUTILLIAT

1 Excusée : A.M.DAGET

I BILAN MORAL (E.AYRAL)

Introduction faite par le Président A.NGUN.

L'association a été déclarée en Préfecture le 07 avril 2023. Bientôt 1 an que cette association existe. C'est le moment de regarder ce qui a été fait et ce qui est à faire.

Notre objectif est de sauvegarder notre église Saint Hilaire (Monument religieux et historique). En effet, cette église a besoin d'une rénovation de la toiture recouverte d'une mousse et d'une vérification des tuiles. L'état de cette toiture entraîne de nombreuses infiltrations d'eau qui détériorent les murs extérieurs et intérieurs. Des fentes en hauteur interpellent. Une trentaine de vitraux sont à remplacer. Avant d'arriver à la fermeture de l'église comme beaucoup d'autres, il est urgent de trouver des solutions, de l'argent, des dons pour envisager des travaux de rénovation. Nous tenons à transmettre notre patrimoine aux générations futures.

❖ Au niveau des travaux :

- Pour mener une campagne de mécénat avec la Fondation du Patrimoine de Lorraine, on a commencé à rédiger un important document pour la constitution du dossier qui s'appelle « Soumettre votre projet de collecte de dons » où il manque l'évaluation financière des travaux. Cette évaluation se remplit tout doucement.

Elle consiste à faire venir des professionnels du bâtiment pour chiffrer les frais nécessaires afin de sauvegarder notre église Saint Hilaire.

- Pour nous aider dans nos démarches, nous avons fait appel le 13 octobre 2023 au CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement.)

Faut-il faire appel à un maître d'œuvre ou à une ou plusieurs entreprises pour effectuer les travaux de rénovation en sachant qu'un diagnostic effectué par un maître d'œuvre peut être de l'ordre de 10 000 à 20 000 € voir plus !

- Le 13 décembre, nous avons reçu le devis pour faire les travaux sur les vitraux de l'église partiellement endommagés. Le montant s'élève à 5532€.
- Un gros nettoyage s'impose sur le toit. Sûrement des tuiles à remplacer. Le devis s'élève à 42 965,60€. Bien sûr cette entreprise a besoin d'eau. Et problème ! Il n'y a pas de branchement d'eau à l'église. Il faudrait amener des citernes.
- Le 17 février, une entreprise locale est venue pour évaluer les travaux de maçonnerie à l'extérieur pour remédier aux problèmes d'évacuation des eaux et d'infiltration dans le sol et à l'intérieur pour le problème de la fente horizontale observée à droite lors de la vidéo effectuée et présentée lors de la dernière réunion et de la dégradation de la corniche en haut à gauche.
Il se pourrait que la toiture soit à refaire en totalité.
Cette entreprise a aussi remarqué l'état de l'escalier qui monte à la tribune.
En haut de la porte d'entrée, la pierre centrale est descendue de quelques centimètres.
Un gros devis de plus de 300 000€ nous a été adressé.
- L'urgence serait surtout la rénovation du toit et ensuite la maçonnerie pour les murs car beaucoup d'humidité à la base de ces murs.

- ❖ **La Fondation du Patrimoine nous demande de bien nous faire connaître auprès d'un large public.** Elle fera une brochure avec des photos et des descriptifs de nos actions et de nos animations.

On a déjà parlé de faire un concert à l'église. Les démarches sont en cours. Plusieurs adhérents se renseignent.

- ❖ Le bilan moral est approuvé à l'unanimité.

II BILAN FINANCIER (C. COLNOT)

Il est composé actuellement des adhésions, des dons et de la subvention de la municipalité que nous remercions.

Le budget financier est approuvé à l'unanimité.

✓ Election du bureau pour l'année 2024

- Président : A.NGUN
- Secrétaire : E.AYRAL
- Secrétaire adjointe : S.LIEGEY
- Trésorière : C.COLNOT

Fin de la séance : 21H45